

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1895.

---

### Droits d'entrée sur le miel, le lin, les céréales et les produits alimentaires, la margarine. — Réduction des droits de feux et fanaux.

(Pétition du président et du secrétaire de la fédération des Associations commerciales et industrielles de Belgique, présentée le 11 décembre 1894; pétition du sieur Van Gasse, à Stekene, présentée le 20 décembre 1894; pétition d'exploitants d'ardoisières belges de diverses localités, présentée le 8 janvier 1895; pétition du président de la Société agricole campinoise, à Herenthout, présentée le 8 janvier 1895; pétition du président et du secrétaire de l'Association du commerce et de l'industrie de l'arrondissement de Liège.)

---

### RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'INDUSTRIE (1), PAR M. MAENHAUT.

---

MESSIEURS,

Le sieur Van Gasse, à Stekene (province de la Flandre orientale) prie la Chambre de voter d'urgence des droits d'importation sur le lin étranger et en outre de chercher à obtenir la suppression du droit que frappe l'Allemagne sur les sabots fumés.

Des exploitants d'ardoisières belges de diverses localités expriment le vœu de voir fixer à 5 francs le droit d'entrée de 4 francs par 1,000 pièces, inscrit dans le projet de loi sur la réduction des droits de feux et fanaux.

Le président de la Société agricole campinoise, à Herenthout, demande l'établissement d'un droit d'entrée sur le miel.

Enfin, le président et le secrétaire de l'Association du commerce et de

---

(1) La commission permanente de l'industrie est composée de MM. MEEUS, *président*; JANSSENS, ANCIEN, DE WINTER, BEECKMAN, DE HEMPTINNE, SNOY, FLÉCHET, MAENHAUT, CARTUYVELS (Hyacinthe), DEBONTIDDER, HEMELKERS et FICHEFET.

l'industrie de l'arrondissement de Liège, prie la Chambre de ne pas voter l'impôt sur les beurres-margarines, et le président et le secrétaire de la Fédération des associations commerciales et industrielles de Belgique, prie la Chambre de repousser toute proposition tendant à frapper d'un droit d'entrée les céréales ou produits alimentaires.

La Commission de l'industrie a l'honneur de proposer à la Chambre le renvoi des ces différentes pétitions à M. le Ministre de l'Agriculture.

*Le Rapporteur,*

J. MAENHAUT.

*Le Président,*

EUGÈNE MEEUS.

